

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

Une route à partager



Les élus réfléchissent à la révision de cet axe. PHOTO JEAN-LUC RICHARD

C'est un chantier important pour les habitants de Saint-Laurent-de-la-Prée. L'aménagement de la D 214 prend tout son sens au quotidien, pour les habitants bien sûr mais pour beaucoup d'autres qui transitent par cet axe.

De l'asphalte qui constitue une sorte de cordon ombilical en reliant « le bourg » à « Saint-Pierre », les deux pôles qui forment le village de part et d'autre de la tonitrueuse RD 137, la fameuse quatre voies Rochefort-La Rochelle.

Dans les faits, les deux partenaires, Commune et Département sont rejoints par une association, Vélo pour tous. Une volonté assumée par le maire, Olivier Coche Dequéant. « Nous ne savons pas tout, c'est pourquoi nous voulions faire appel à des gens compétents, et nous les avons à quelques kilomètres ». Et c'est également tenir une promesse.

« Parmi les propositions de notre programme électoral, il était dit de favoriser les déplacements doux », dit avec fermeté le premier magistrat.

Il s'agit dans un premier temps de se concerter, réfléchir ensemble, critiquer ou convaincre. Hervé le Berre coprésident de Vélo pour tous est emballé. « Au-delà de ce que nous allons soumettre aux décideurs, c'est la démarche qui est d'autant plus plaisante qu'elle est inattendue ».

L'expérience de ces passionnés permettra d'aller à l'essentiel. « On croit toujours qu'une piste cyclable est indispensable. Dans le cas présent, c'est non ! »

Une attention particulière s'est portée sur les intersections, carrefours, entrées de secteurs. Tous l'assurent, les propositions seront concrètes, la pratique l'emportant sur la théorie.

« Il faut apaiser, trouver les bonnes idées pour faire cohabiter, voitures, vélos, mis aussi piétons », affirme Olivier Coche Décan.

Des travaux peut-être terminés en mai ou juin, tandis que se profile selon la même logique un passage en zone 30 pour l'ensemble de la commune.

Jean-Luc Richard